

Licence métiers du notariat

Par **Ainder**, le **07/08/2019** à **21:46**

Bonjour à tous,

J'ai obtenu cette année ce BTS Notariat. Je suis très content car je me suis réorienté et ça c'est très bien passé (ce n'était pas simple pour autant). J'ai passé deux années extraordinaire avec des gens intéressés et intéressant !

Cependant, je n'ai pas été accepté en licence !!! J'ai trouvé une alternance, j'ai eu mes examens et j'ai eu un avis défavorable ! J'ai un peu le moral dans les chaussettes si je puis dire (le simple fait d'utiliser cette expression le prouve...) ! Et pourtant depuis ma première année on m'a clairement dit qu'être accepté en licence était garantis...

Je suis maintenant condamné à resté à ce niveau...

Des conseils ? Des explications ?

Désolé pour les fautes, j'ai pas le moral la...

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/08/2019** à **08:31**

Bonjour

[quote]

Et pourtant depuis ma première année on m'a clairement dit qu'être accepté en licence était garantis...

[/quote]

Les personnes qui vous ont dit ça vous ont éhontément menti !!! Bien au contraire, il est très rare de pouvoir poursuivre en Licence après un BTS https://etudiant.lefigaro.fr/article/peut-on-s-inscrire-en-licence-apres-un-bts-_88a9b5a8-3d98-11e8-89e9-6350770897d6/

Je serais curieux de savoir qui a osé vous dire une telle sottise.

Une question : vous avez candidaté pour entrer en première année ou pour intégrer directement une troisième année ?

Par **Ainder**, le **08/08/2019 à 12:09**

Bonjour,

J'ai candidaté à la fac de Lille 2 et celle de Rouen.

"Une question : vous avez candidaté pour entrer en première année ou pour intégrer directement une troisième année ? "

J'ai candidaté à la licence "LICENCE PRO DEG MENTION METIERS DU NOTARIAT PARCOURS METIERS DU NOTARIAT". On ne peut faire cette licence qu'après un bac+2 non ?

Aux portes ouvertes de l'IMN de Lille (maintenant INFN) et durant les deux premières années de ce BTS, on nous a vendu la licence comme quelque chose de facile ! On nous a jamais dit qu'on pouvait être refusé ! L'inscription ne devait être qu'une formalité...

Selon mes professeurs principales, la renommée de cette IMN garantie directement l'inscription à cette licence ! Selon eux chaque année tout le monde est prit !

Maintenant je vais devoir trouvé un travail même si je voulais continué ce parcours qui me plaisait...

J'espère que les choses vont bouger car il y a quand même quelque chose qui ne va pas la !

Merci pour votre réponse.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/08/2019** à **13:13**

[quote]

on nous a vendu la licence comme quelque chose de facile ! On nous a jamais dit qu'on pouvait être refusé ! L'inscription ne devait être qu'une formalité...

[/quote]

Les licence pro sont en effet ouvertes aux titulaires de BTS. Toutefois, l'inscription n'est pas de droit, il y a une sélection. D'ailleurs vous avez certainement dû communiquer vos notes et rédiger un CV et une lettre de motivation.

C'est totalement inamissible qu'on ait pu vous délivrer autant de fausses informations !

[quote]

Selon mes professeurs principales, la renommée de cette IMN garantie directement l'inscription à cette licence ! Selon eux chaque année tout le monde est prit !

[/quote]

Ils ont été d'une particulière mauvaise foi !

Vous devriez leur demander des explications.

Une nouvelle fois, je trouve ça inadmissible ! Je n'arrive pas à croire que des enseignants puissent mentir à leurs élèves juste pour valoriser leur formation. Je veux bien croire qu'ils ont habituellement de bons résultats d'admission en licence pro, mais je doute que ce soit du 100 %.

Par **Ainder**, le **08/08/2019** à **21:31**

Merci pour vos réponses.

Je ne sais pas encore ce que je vais faire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/08/2019** à **10:26**

Bonjour

Il n'y a malheureusement rien à faire si ce n'est attendre l'année prochaine et tenter de candidater à nouveau.

Vous pouvez exiger des excuses des enseignants qui vous ont menti.

Quel est votre projet professionnel ?

Par **Ainder**, le **09/08/2019** à **11:38**

Exiger des excuses ?

Non, si ils font ça c'est pour mieux vendre leur BTS.

Je vais chercher du travail. J'ai des pistes vers Arras et Tourcoing.

Bonne continuation.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/08/2019** à **12:08**

[quote]

Non, si ils font ça c'est pour mieux vendre leur BTS.

[/quote]

Justement c'est scandaleux !

Quand je vous demandais quel est votre projet professionnel, je voulais dire quel métier auriez-vous aimer exercer : je suppose que c'est clerc de notaire ?

Par **Ainder**, le **09/08/2019** à **12:32**

En tout cas effectuer le travail de Clerc !

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/08/2019** à **12:55**

Bon il y a peut-être une combine à essayer.

L'année prochaine candidater à nouveau en licence pro mais faites également les démarches pour vous inscrire en première année de droit.

Si vous êtes finalement prise en licence pro (car si vous travaillez cette année dans le domaine du notariat, ça peut embellir votre dossier), vous pourrez abandonner vos démarches pour la LD1.

Dans le cas contraire, vous intégrez une LD1 puis à l'issu de cette année vous postulez en licence pro. Le fait que vous ayez fait une première année de droit vous donnera peut-être plus de chance d'être acceptée.

Cette année, je pense qu'il serait trop tard pour vous inscrire en première année (tentez toutefois de contacter la fac de votre ville mais sans grande conviction). C'est pourquoi vous avez meilleur de temps de travailler pour embellir votre dossier.

Par **Ainder**, le **09/08/2019 à 12:59**

Je ne savais pas qu'une première année pouvait aider...surtout sans faire la deuxième !

Je verrais l'an prochain ce que je veux faire !

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/08/2019 à 14:18**

Et excusez moi, je me suis emmêlé les pinceaux.

En fait, il faudrait que vous alliez jusqu'en LD2 pour pouvoir prétendre à aller en Licence pro avec le grade de DEUG, ce qui n'est pas la même chose que BTS.

A vous de voir si vous vous sentez capable de devoir faire deux ans d'études (avec le risque de redoublement) avant de pouvoir intégrer une licence pro.